

L'équipe du PTSM38 vous souhaite une belle année 2023!

Vous recevez cette sixième newsletter du PTSM 38 car vous en êtes pilotes, acteurs, partenaires, contributeurs aux diagnostic et groupes de travaux initiaux ou bien simplement intéressés par la démarche.

Très bonne lecture !



PTSM 38

Projet territorial de santé mentale de l'Isère

PTSM 38 : La lettre d'info

N°6 - Hiver 2023



Quoi de neuf dans le PTSM 38?

Le **Projet Territorial de Santé Mentale** de l'Isère propose désormais sa newsletter. Vous y trouverez régulièrement toute **l'actualité** du projet, la présentation des **acteurs**, des **ressources** diverses, un zoom sur des **actions spécifiques**...

Merci à tous les partenaires qui ont contribué à cette sixième édition !

[consultez la page PTSM](#)

Au menu ce mois ci !

- **KESAKO?** : La Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) en Isère
- **ZOOM SUR** - Des perspectives pour la pédopsychiatrie en Isère: Restructuration des services dans le nord-Isère; Déploiement de l'équipe ASAP dans le sud-Isère; Le projet d'un Centre Médico-Psychologique pour Enfants (CMPE) à Saint-Martin-d'Hères
- **INFO DISPOSITIF** : Une nouvelle application mobile pour favoriser les liens au sein du GEM OxyGem
- **RETOUR SUR**: La dernière Commission Spécialisée en Santé Mentale (CSSM) et la priorisation des actions pour les années 2024-2026 ; L'inauguration de la Maison des Usagers (MDU) du CHAI ; Les membres des GEM présents sur les marchés de Noël du Nord-Isère
- **AGENDA** : Les prochaines dates à retenir



*Toute l'équipe du PTSM vous souhaite une belle année 2024 !
Qu'elle vous soit douce, dans les bons moments comme dans les périodes plus difficiles.*

KESAKO? La plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) en Isère: un parcours diagnostique pour les enfants de moins de 7 ans présentant des signes d'alerte d'un trouble du neurodéveloppement

Qu'est-ce qu'une Plateforme de Coordination et d'Orientation ?

La **Stratégie Nationale pour l'Autisme au sein des Troubles du Neuro-Développement 2018-2023** a réalisé un diagnostic sur le territoire national et pointé un certain nombre de difficultés dans les démarches diagnostiques des familles concernées (listes d'attente pour une prise en charge, verrou diagnostique pour l'accès aux soins, coût financier important des bilans et soins, retard de prise en charge, travail en silo des structures). Pour répondre à ces difficultés, les **Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO)** ont été créées en 2019 et déployées pendant 4 ans sur tout le territoire national.

Les PCO sont des dispositifs qui s'adressent aux jeunes enfants de 0 à 6 ans pour lesquels l'entourage et / ou le médecin constatent des écarts inhabituels de développement. Ces écarts peuvent être les **signes d'un possible trouble du neuro-développement (TND)** comme d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA), un trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyper activité (TDAH), un trouble DYS (dyslexie, dyspraxie, dysorthographe, dysphasie), un trouble du développement intellectuel.

Pourquoi avoir créé ces Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO) ?

Selon le Service Public d'Information en Santé, les troubles du neuro-développement (TND), dont le trouble de l'autisme, concerneraient 5% de la population. Aujourd'hui, les enfants sont en moyenne diagnostiqués à l'âge de 7 ans. L'enjeu du **repérage précoce des symptômes** est majeur car un diagnostic en bas-âge permet de réduire les manifestations du handicap et de faciliter la scolarité des enfants concernés. Plus ceux-ci sont jeunes, plus leur plasticité cérébrale est en effet importante (*source : sante.fr*). Ces plateformes visent à engager rapidement une intervention coordonnée de professionnels, sans attendre le diagnostic : on parle **d'interventions précoces** (en orthophonie, psychomotricité, psychologie, ergothérapie...). Les PCO accompagnent également la démarche diagnostique en soutien au médecin de l'enfant ou orientent vers un médecin spécialiste ou une structure experte en cas de complexité diagnostique.

Qu'en est-il de la PCO en Isère ?

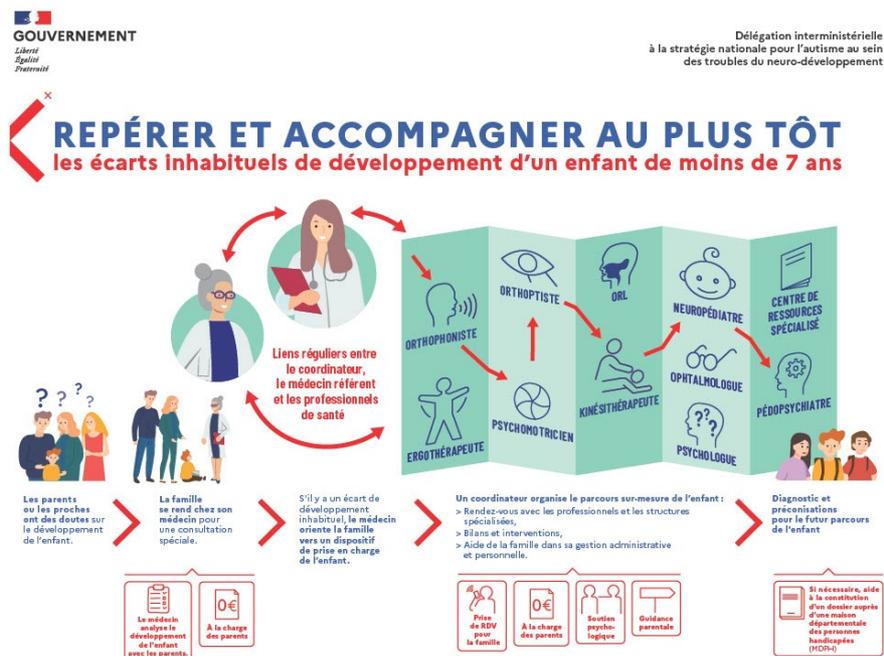
La PCO de l'Isère est co-portée par la **Plateforme ANAÏS**, service de la Maison Ressource Santé en Isère (MRSI), et le **Centre Hospitalier Alpes Isère (CHAI)** depuis Juillet 2019 (une des premières PCO ouvertes en France) . Sa création et sa mise en œuvre sont inscrites au cœur de la **feuille de route priorisée du PTSM** (actions A5+) pour les années 2022-2026. Son déploiement pour les enfants âgés de 0 à 6 ans se poursuit, tandis qu'une extension du parcours pour les enfants jusqu'à 12 ans est en projet sur l'année 2024.

Comment fonctionne-t-elle ?

La PCO iséroise repose sur **une équipe pluridisciplinaire** (médecins, neuropsychologues, assistants de coordination...) qui intervient en soutien aux professionnels de santé, en lien avec les familles, pour la coordination du parcours de santé des enfants orientés.

L'**orientation vers la PCO** s'effectue sur **prescription médicale** (médecin traitant, médecin scolaire, médecin de Protection maternelle infantile, pédiatre). La demande est ensuite traitée par un référent médical de l'équipe qui propose un parcours adapté aux **besoins de l'enfant** auprès de divers professionnels identifiés (médecins, orthophonistes, psychomotriciens, psychologues, ergothérapeutes...). Selon l'indication médicale, la situation familiale, le souhait des parents, le suivi est proposé en libéral ou en structure (CAMSP, CMP, CMPP) ou les deux. Dans le cas d'un suivi en psychomotricité, ergothérapie ou psychologie en libéral, les bilans et suivis sont pris en charge par **un forfait précoce** (sans avance de frais et sans reste à charge pour les familles). A mi-parcours, une **réunion de synthèse** est organisée avec le médecin de l'enfant, les parents et les professionnels de santé, afin d'établir le diagnostic fonctionnel et si possible catégoriel de l'enfant. Cette réunion est également un **temps de coordination du plan de soins** et de préparation de la suite : dossier MDPH, lien avec la scolarité... Le suivi par la PCO se poursuit jusqu'au relais par le droit commun (AEEH pour couvrir les soins, entrée en structure...) dans un délai maximum de 2 ans.

Pour en savoir plus sur le parcours PCO: <https://www.grand-est.ars.sante.fr/media/77078/download?inline>



Pour joindre la PCO Isère :
04 76 25 19 69, du lundi au vendredi (entre 8h30 et 12h30)
Site internet : <https://www.reseau-sante-anais.com/>

Zoom sur - Perspectives pour la pédopsychiatrie en Isère

Une réorganisation de la pédopsychiatrie dans le nord-Isère



Devant les difficultés majeures rencontrées par la Psychiatrie et la Pédopsychiatrie au niveau national, les établissements isérois tentent actuellement de s'adapter pour garantir la continuité de l'accès aux soins sur le territoire. Responsable de la Pédopsychiatrie sur le nord-Isère, le Centre hospitalier Pierre Oudot (CHPO) situé à Bourgoin-Jallieu a élaboré durant l'été un plan de reconfiguration de ses services afin de couvrir au mieux les besoins du territoire et assurer un égal accès aux soins à tous les enfants et adolescents pris en charge par leurs équipes. Une nouvelle organisation des services voit ainsi le jour en cette rentrée 2023 autour d'un **premier pôle « Soins Aigus, Orientation et Evaluation »** comprenant un Centre Temporaire d'Evaluation et d'Orientation, une équipe de liaison pluriprofessionnelle et une unité d'hospitalisation de jour de Crise (HDJ-C) pour les jeunes de 12 à 18 ans ; un **second pôle « Prise en Charge Longue Durée »** autour de deux Hôpitaux de jours situés à Villefontaine et La Tour du Pin ; et de **la création d'un plateau de consultations** portées sur les Centres médico-psychologiques (CMP), autour d'un site-pivot à Bourgoin-Jallieu, du CMP existant de Villefontaine et d'une équipe pluridisciplinaire qui se déplacera dans les locaux des autres CMP selon un calendrier à venir. Enfin, le CATPP sera transféré temporairement sur le site de Bourgoin-Jallieu pour permettre la création du plateau de consultation. Ce projet de restructuration vise à éviter à court terme la fermeture de certains sites et services, de permettre les recrutements nécessaires au sein des équipes et de sécuriser ainsi les prises en charge des enfants et des adolescents comme l'exercice des professionnels.

L'équipe ASAP : permettre de prévenir et prendre en charge les crises des patients adolescents



Le dispositif porté par l'équipe ASAP (« **Accueil en Soins pour les Adolescents en Psychiatrie** ») s'inscrit dans l'objectif d'améliorer la **prévention de la crise** et le **travail partenarial** autour de la santé psychique des adolescents. Opérationnelle depuis mars 2020, l'équipe ASAP intervient aux **Urgences pédiatriques du Centre Hospitalier Universitaire (CHU)** de Grenoble mais vise également, par le déploiement de ses actions, à **prévenir** les crises ainsi que le passage des jeunes adolescents par les Urgences et les hospitalisations long séjour.

A la fois issue du CHU et du Centre Hospitalier Alpes-Isère (CHAI), l'équipe ASAP se compose d'un ETP médecin, d'1,5 ETP psychologue et d'un ETP moniteur éducateur. Cent cinquante-huit patients ont été reçus depuis le début de l'année 2023, âgés de 14 ans en moyenne. Les modalités d'intervention de l'équipe consistent essentiellement à **évaluer les situations de crise** puis à intervenir autour d'un **travail psychothérapeutique et/ou socio-éducatif**, en **orientant** rapidement les jeunes patients et leurs familles vers les dispositifs adaptés, hors des Urgences. L'équipe agit également de concert avec le Centre Ambulatoire Intensif Adolescents (CAIA), également porté par le CHAI.

Une **Convention signée en 2022 entre le CHAI et le Département de l'Isère** permet de poursuivre les activités de l'équipe mobile positionnée au sein des Urgences du CHU et de déployer dans le même temps la **plateforme d'accueil et d'orientation** qui lui est associée. Celle-ci vise également à soutenir les professionnels rencontrant des situations complexes de jeunes patients suivis et sollicitant un espace d'avis et de concertation.

Ces dispositifs s'inscrivent dans les **actions A.6.1 et A.6.2 du PTSM** et poursuivent actuellement leur déploiement.

Des projets innovants proposés par le CMP Enfants de Saint Martin d'Hères

Nous avons pu nous entretenir avec le Docteur BECHETOILLE, médecin exerçant au **Centre Médico Psychologique Enfants (CMPE)** de la commune de **Saint Martin d'Hères**. Cette dernière nous a fait part de **trois projets** qui ont récemment vu le jour et qui portent sur des **actions de prévention**, pour des **enfants en bas âge et des adolescents**. Ces projets ont été pensés par le **Dr. Bechetoille et M. Monier**, psychologue au CMPE.



Repérage précoce pour les enfants en bas âge

Le CMP Enfants a signé une convention avec **les crèches de Saint Martin d'Hères**, par le biais de la mairie, afin d'améliorer **le repérage précoce** des enfants présentant des difficultés.

Cette action concerne l'observation de l'enfant au sein de la collectivité, elle est réalisée par une psychomotricienne du CMPE. Il s'agit ici de prendre en charge l'enfant le plus précocement possible, avec l'accord de ses parents et ce, pendant une durée maximale de 6 mois.

Le but est d'aider un enfant au sein de la collectivité qui l'accueille avec les personnes qui l'entourent. Il vise également à **améliorer le recours au soin et l'accès au CMPE** si cela s'avère nécessaire.



Groupe Parents/Enfants au sein de la PMI

La réalisation de ce projet est portée par une **psychomotricienne** du CMPE ainsi qu'une **puéricultrice** de la PMI. Elles animent ensemble un **groupe parents/enfants**. Cela concerne des enfants repérés comme ayant des troubles, présentant un tableau « d'entre-deux » ou une relation parents/enfants un peu complexe (il ne s'agit pas d'enfants dont les troubles entrent dans le champ d'activité de la plateforme PCO (*voir plus haut*)).

L'idée est de s'appuyer sur le réseau, se mobiliser rapidement. Ainsi, une **co-consultation avec le médecin** de PMI et le Dr Bechetoille est proposée aux parents **si des troubles sont repérés** (6 consultations au maximum peuvent être réalisées).



Séances d'activité physique adaptée (APA) pour les adolescents

Ce projet concerne des **adolescents inhibés, anxieux**, qui commencent à se replier sur eux-mêmes. Les jeunes sont adressés par le médecin généraliste ou par le CMPE. L'idée ici est de **remobiliser les jeunes le plus rapidement possible par le biais du sport**, dans une démarche « d'aller-vers ».

L'activité est encadrée par un duo d'intervenants : Mme Angeretti, professeure d'APA et M. Monier, psychologue au CMPE.

Un **cycle de 10 séances d'Activité Physique Adaptée (APA)** leur est proposé. Si besoin, des consultations avec M. Monier et le Dr. Bechetoille peuvent être mises en place.

Il est à noter que le financement, attribué **pour une durée d'un an**, provient du Conseil Départemental de l'Isère, par le biais du Service Local de Solidarité.

Le financement de cette action provient de la **CPTS du Sud Est Grenoblois** qui prend en charge le salaire de la professeure d'APA. Par ailleurs, le **Centre médical Rocheplane** soutient l'action en mettant à disposition son gymnase à un tarif préférentiel.

En conclusion, il est important de noter que ces **projets innovants et complémentaires à l'action du CMPE** de Saint Martin d'Hères bénéficient aujourd'hui de **financements temporaires** d'une durée d'1 an. Leur pérennisation ne sera possible que si des financements complémentaires sont trouvés.

Pour plus d'informations, contacter le:

CMP Enfants de Saint Martin d'Hères

41, avenue du 8 Mai 1945 38400 Saint-Martin-d'Hères

Téléphone : 04 76 25 29 02

Du lundi au vendredi sauf le mercredi de 8h30 à 16h30

Info dispositif - L'application mobile *Clic GEM*, une solution numérique pour favoriser le déploiement du GEM itinérant dans le nord-Isère

Depuis la fin de l'année 2022, le GEM Oxygem porte le projet de développement d'un **GEM itinérant** sur le nord de l'Isère. Le GEM itinérant a pour objectif d'aller à la rencontre des personnes souffrant de troubles psychiques et/ou isolées sur les communes rurales du territoire. Il intervient notamment sur les communes de **Morestel** (permanences le mercredi après-midi), de **Crémieu** (permanences le jeudi matin) et de **Montalieu-Vercieu** (permanences le vendredi après-midi).



Lors du déploiement de ce GEM d'une forme un peu particulière, la réflexion autour d'un outil qui permettrait une bonne coordination du dispositif a vu le jour. C'est à partir de là qu'est née l'idée de **créer une application téléphonique** qui soit à la fois un outil de **planification des activités** du GEM, un **forum de discussion** pour permettre aux personnes de rester en lien mais également une **ressource d'informations et d'adresses utiles** sur les questions de santé de mentale.

Le GEM itinérant est donc accompagné depuis l'été 2023 par **le M-Lab**, "living lab" en santé mentale implanté dans l'hôpital Saint Jean de Dieu (Lyon 8ème).

Les objectifs de cette application consistent ainsi à :

- Permettre aux membres du GEM itinérant de se connecter, de communiquer et de se coordonner

efficacement

- Faciliter la coordination des activités et des ressources du groupe
- Fournir des informations pratiques et utiles sur les services disponibles et les besoins locaux.

Un **groupe pilote** se réunit depuis le mois d'août 2023 afin de débattre des différentes fonctionnalités prioritaires pour cette application. Il est composé des 2 salariés d'Oxygem, de 3 adhérents et de la chargée de mission du M-Lab.

Des **ateliers de co-conception** ont été organisés au sein du M-Lab afin de tester les différentes options possibles pour cet outil numérique. Ces ateliers permettent d'éprouver directement la viabilité de l'application auprès des personnes concernées qui en seront ensuite les principaux utilisateurs.



Les retours de ces ateliers permettent l'élaboration d'un **premier prototype** qui sera testé par des personnes qui n'auront pas participé aux précédents ateliers afin de ne pas orienter l'utilisation. Les principales fonctionnalités retenues pour le moment concernent les modalités de gestion des membres du groupe, les sujets de discussion par thématiques, le calendrier des activités, le partage de fichiers, la création d'un espace sécurisé qui permettra un système de veille du bien-être de chacun.

Après ce travail de co-conception avec le M-Lab, l'application sera mise entre les mains d'un fournisseur technologique qui œuvrera à son développement. **Une mise en route est prévue pour l'été 2024 !**



Nous remercions le M-Lab pour son accompagnement de qualité, Digimentally, tiers-lieu d'expérimentation en santé mentale qui soutient le projet et la fondation Aésio qui finance l'application.

Article rédigé par Claire-Lyse Rivier, pour OxyGEM

Pour en savoir plus sur le projet **Clie GEM**

Actus- Les actualités du PTSM et de la santé mentale en Isère

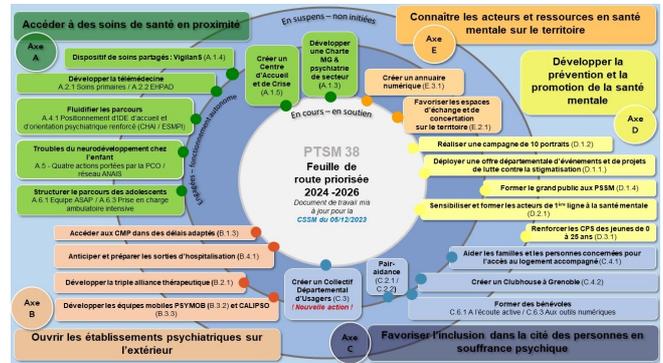
La Commission Spécialisée en Santé Mentale vote une nouvelle priorisation des actions du PTSM pour 2024-2026

La **Commission Spécialisée en Santé Mentale (CSSM)** se réunissait le 5 décembre dernier pour partager une **évaluation à mi-parcours** de la mise en œuvre du PTSM. Les pilotes d'axes et porteurs d'actions avaient pu se retrouver en amont lors de réunions spécifiques afin d'établir un **bilan des projets déployés** au cours des trois



premières années d'exercice (2021-2023) et d'identifier ensemble les **axes de travail** qui leur paraissent essentiel d'inscrire en **priorité** dans la **feuille de route 2024-2026**.

Les membres de la CSSM ont ainsi validé sur cette base une **nouvelle feuille de route priorisée**, s'inscrivant essentiellement dans la **continuité de la précédente**. Aussi, l'accent sera-t-il toujours porté sur l'**accès aux soins de santé psychique en proximité**, le développement des **liens ville-hôpital** et l'**ouverture des services hospitaliers vers l'extérieur** à travers le déploiement des équipes mobiles et la réorganisation de l'offre extra-hospitalière, en CMP notamment.



Une attention toute particulière continuera d'être portée vers les pratiques de **la pair-aidance** ainsi qu'à la **lutte contre la stigmatisation**. L'un des objectifs principaux de cette nouvelle période qui s'ouvre visera à **renforcer la voix des usagers et de leurs proches** dans les instances, les projets et les prises de décisions du PTSM; l'action C.3 visant **la création d'un collectif départemental d'usagers** sera notamment au coeur des nouvelles priorités.

L'inauguration de la nouvelle Maison des Usagers du Centre Hospitalier Alpes-Isère



Le **6 décembre 2023** avait lieu l'inauguration de la **nouvelle Maison des Usagers (MDU)** du **Centre Hospitalier Alpes Isère (CHAI)** situé à Saint-Egrève. Personnes concernées, familles et proches, associations et professionnels se sont retrouvés pour une visite des lieux et se sont vus proposer de participer par la suite à un atelier collectif.

Animé par deux pair aidants diplômés, **l'atelier photolangage** a permis aux participants d'échanger autour d'un jeu de photographies; chacun était alors invité à choisir l'une d'entre elles puis à s'exprimer sur ce que celle-ci évoquait pour lui-même, en lien avec le thème des troubles psychiques.

La maison des usagers est un lieu:

- de **soutien**, d'**écoute** mais également d'**échange** pour le bénéficiaire de soins et son entourage
- d'**information sur les droits des usagers**
- d'information sur les **différentes étapes du parcours de soins et de vie**. La MDU peut notamment renseigner sur les dispositifs de soins, d'accompagnements ainsi que sur la réinsertion
- de rencontres de **médiation**



d'entraide et d'insertion sociale et professionnelle" (CEISP)

***19 Janvier** : Journée Portes Ouvertes du C3R (Saint-Martin-d'Hères)

* **5 Février**: Journée nationale de prévention du suicide

***5 février** : Conférence de presse MSA - 3114 - CLSM Saint-Marcellin Vercors-Isère autour de la journée nationale de Prévention du Suicide

***8 février**: "*Matinée Addicto!* - Les mécanismes de l'addiction" (Pr Dematteis, CHU), organisé par les villes (CLSM) de Grenoble et Fontaine

* **15 Février**: Première rencontre de préparation des SISM - commune de Fontaine

* **Juin** : CSSM (*date à venir*) - **Save the date !**

***Juin**: Seconde édition de la Journée de la pair-aidance (*ESMPI, date à venir*)

Vous souhaitez vous abonner ou contribuer à la prochaine newsletter ? N'hésitez pas à nous contacter !

@ coordinatrices.ptsm@mrsi.fr

Coordination du PTSM38

GCS MRSI

16 RUE DU TOUR DE L'EAU, 38400, SAINT MARTIN D'HERES

This email was sent to {{contact.EMAIL}}

You've received this email because you've subscribed to our newsletter.

[Unsubscribe](#)

